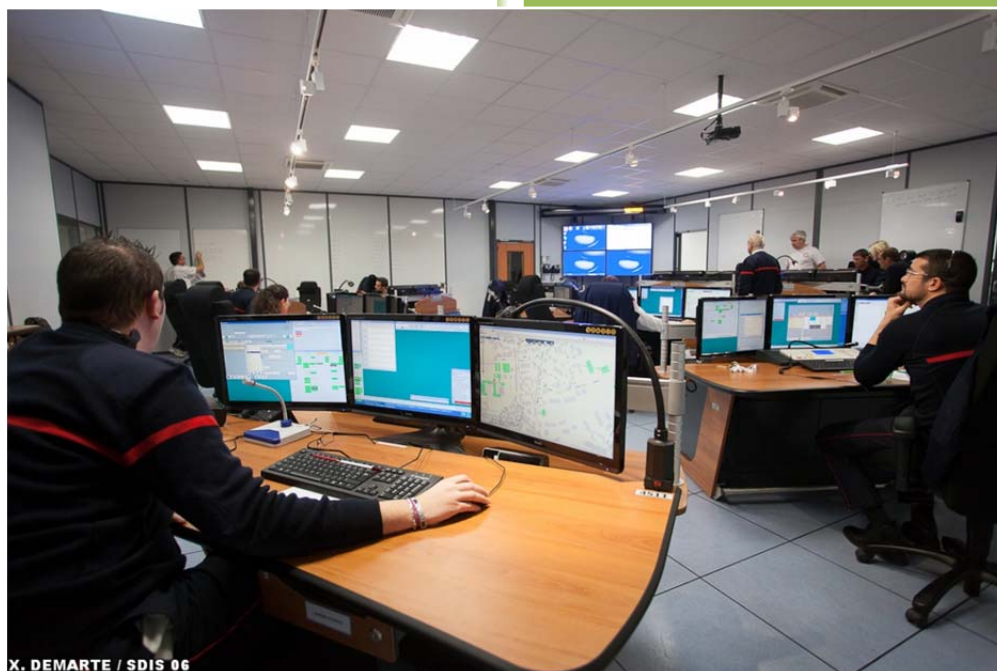


2013

Inauguration du Centre de Traitement de l'Alerte de l'arrondissement de Grasse du SDIS 06



Vendredi 15 mars 2013, à 11 heures,
33 chemin des Presses à Cagnes-sur-mer

Contact Presse :

- SDIS 06 :

Laurence CALATAYUD – 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

laurence.calatayud@sdis06.fr

- Conseil général :

Julie MOZIYAN - 04.97.18.62.06. – 06.37.59.71.55.

– presse@cg06.fr

- Préfecture :

Ingrid ONZON-KEM – 04.93.72.2240. – 04.93.72.22.41.

ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr

Dossier de Presse

Inauguration du Centre de Traitement de l'Alerte de l'arrondissement de Grasse du SDIS 06

le 15 mars 2013, à 11 heures, 33 chemin des Presses à Cagnes-sur-mer

Les nouveaux Centres de traitement de l'alerte (CTA) du SDIS 06

Historique

Le traitement de l'alerte (demandes de secours sur le 18 et le 112, engagement des moyens et suivi des opérations) dans le Corps départemental des Alpes– Maritimes a connu depuis la départementalisation les évolutions structurantes suivantes :

→ avant départementalisation : 12 centres de traitement des appels, dont deux informatisés et un CODIS (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours)

→ depuis la départementalisation (2001 et jusqu'en 2006) : le CODIS et 6 centres de traitement des appels (soit un par groupement territorial et le 112 basé à l'état-major à Villeneuve-Loubet et confié au SDIS 06 depuis 1996. Trois d'entre eux sont informatisés selon des versions à ce jour obsolètes, issues de la période communale.

Objectifs du projet

L'objectif opérationnel est de mettre en place, un CTA par arrondissement, chacun étant structuré sur un système de gestion informatique centralisé et partagé (plateforme unique).

Cette option de deux CTA avec système de centralisation informatique a été retenue pour des raisons de sécurité, compte tenu du nombre d'appels reçus et de leur sensibilité.

Ces deux sites, éloignés géographiquement mais connectés sur une même plateforme informatique, bénéficieront de toutes les garanties en matière de sécurisation. En cas de défaillance technique sur un site, l'autre sera en mesure de le secourir de façon quasi-instantanée (bascule immédiate de tous les appels, équipements informatiques fonctionnant en « miroir » - chaque site dispose en permanence de la « copie » du système informatique de l'autre site).

Chaque CTA traitera environ 60 000 sorties de secours annuelles, soit 400 000 appels, ce qui correspond, pour chacun, à l'activité opérationnelle d'un département comme l'Isère.

L'un des deux sites abritera également le CODIS, cœur du système qui supervisera l'ensemble de l'activité opérationnelle et qui prendra la main sur toute opération qui le nécessitera.

Le système informatique centralisé est interconnecté informatiquement avec le SAMU, selon une procédure qui garantit une efficacité dans la prise en charge médicale en tant que de besoin.

Dossier de Presse

Inauguration du Centre de Traitement de l'Alerte de l'arrondissement de Grasse du SDIS 06

le 15 mars 2013, à 11 heures, 33 chemin des Presses à Cagnes-sur-mer

Deux sites abritent ces CTA :

- Le Site du Centre d'incendie et de secours de Saint Isidore (CIS) pour le CTA de l'arrondissement de Nice, opérationnel depuis novembre 2011
- Le Site du CIS de Cagnes sur mer, qui abrite le CTA de l'arrondissement de Grasse et prochainement le CODIS

Cette démarche fonctionnelle et structurelle s'accompagne de la modernisation totale des systèmes opérationnels d'information et de communication à la pointe des technologies actuelles, nécessaire pour atteindre les objectifs de qualité suivants :

- Répondre aux préconisations du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques et aux dispositions du Règlement Opérationnel Départemental, afin de pouvoir assurer les secours en tout point du territoire
- Une meilleure prise en compte du décroché de l'appel d'urgence (localisation de l'appel, rapidité d'acquisition des données), accouplée à un système géographique informatique interactif
- Un gain de temps dans l'alerte des engins, des personnels et le déclenchement des secours
- La gestion de la disponibilité des SPV (mise en place d'un serveur vocal interactif et possibilité pour les agents concernés de saisir directement et en temps réel leur disponibilité temporaire sur le système d'alerte, favorisant ainsi un engagement rationalisé des secours)
- La géo localisation et le suivi des engins en intervention par le biais d'une cartographie informatique
- L'interconnexion informatique, notamment avec le SAMU.
- Le renseignement en temps réel des autorités et autres services d'urgence,
- L'optimisation des coûts de fonctionnements et d'exploitation en utilisant les vecteurs de transmissions compatibles avec la gestion des secours.
- Le fonctionnement simultané d'une salle de crise et d'une salle débordement en liaison permanente avec une salle opérationnelle (quel que soit le positionnement de ces salles, les unes par rapport aux autres). A ce titre Le C.O.D. situé à la préfecture est équipé d'un poste opérationnel, tout comme le conseil général au PC de la force 06.
- La gestion statistique des interventions et des indicateurs de qualité
- L'incorporation du système Antares, nouveau réseau radio numérique
- La supervision de l'activité opérationnelle par le CODIS, cœur opérationnel du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Dossier de Presse

Inauguration du Centre de Traitement de l'Alerte de l'arrondissement de Grasse du SDIS 06

le 15 mars 2013, à 11 heures, 33 chemin des Presses à Cagnes-sur-mer

Le coût et l'économie générale

Trois candidats ont répondu à l'appel d'offres lancé au mois de juin 2009.

Le SDIS a retenu un prestataire dès le mois de Décembre et le marché a été notifié à la société S.I.S (produit ARTEMIS) pour les montants suivants :

- o 6 392 316.66€ en ce qui concerne l'investissement lié aux réseaux, à l'informatique et aux transmissions pour l'ensemble du projet (CTA arrondissement de Nice, CTA arrondissement de Grasse et CODIS à Cagnes)
- o 639 231.66€ pour la partie à bons de commande destinée à pallier des prestations complémentaires en termes fonctionnels et matériels
- o 399 822.65€ en ce qui concerne le fonctionnement (maintenance annuelle à l'issue de la période de garantie)

L'exécution du marché laisse apparaître un montant mandaté de 5 273 816.52€ au titulaire du marché ainsi qu'aux deux sous-traitants, pour les exercices 2010 et 2011.

En ce qui concerne l'exercice 2012 l'affermissement de la deuxième tranche (équipement du CTA de l'arrondissement de Grasse et installation du CODIS dans les locaux actuellement en construction), les crédits sont inscrits à hauteur de 1 265 782.07€.

Le déploiement, phasage

- **Première phase, 2010-2011 :**

Le CTA de l'arrondissement de Nice est opérationnel depuis le 21 novembre 2011. Situé dans l'enceinte du Centre d'Intervention et de Secours de Saint Isidore, ce bâtiment présente une surface de 460 m² environ

- **Deuxième phase, 2011-2013 :**

la construction d'un bâtiment sur le site du CIS Cagnes sur Mer qui abrite le CTA de l'arrondissement de Grasse. La bascule opérationnelle de ce CTA s'est effectuée le 12 mars 2013.

Il est à noter que toutes les entités qui constituent ces bâtiments partageront un outil informatique et cartographique unique.

Dossier de Presse

Inauguration du Centre de Traitement de l'Alerte de l'arrondissement de Grasse du SDIS 06

le 15 mars 2013, à 11 heures, 33 chemin des Presses à Cagnes-sur-mer

Le bâtiment du CTA Arrondissement de Grasse

Ce bâtiment occupe une surface de 770m² destiné à recevoir le Centre de Traitement de l'Appel de Grasse sur 350 m² et ses services administratifs et de commandement liés à son fonctionnement sur 420 m². Dans un second temps le CODIS sera transféré de Villeneuve Loubet à Cagnes sur Mer, dans l'ancienne enceinte du CTA Centre, situé en dessous du nouveau bâtiment.

Montant global des travaux : 1 700 000 € TTC soit 430 000 de travaux de VRD et 1 270 000 € TTC de Gros Œuvre.

Fin avril 2012 : livraison du bâtiment.

12 mars 2013 : Lancement du CTA arrondissement de Grasse (basculé des CTA Ouest et Centre et cellule 112 vers le CTA arrondissement de Grasse)

L'organisation du CTA Arrondissement de Grasse

Le CTA est placé sous l'autorité d'un chef de service, aidé d'un adjoint et de 2 chefs de bureaux.

Armé quotidiennement par 6 à 12 personnes (opérateurs + chef de salle + officier de garde) répartis en fonction des créneaux d'activité diurne et nocturne, l'effectif de garde global est de 55 sapeurs-pompiers (48 opérateurs et 7 officiers).

Selon les périodes (repos des personnels et activité opérationnelle), cet effectif pourra être complété par le renfort de 40 sapeurs-pompiers.

Le CTA est organisé selon 3 entités :

- une salle opérationnelle de réception des appels d'urgence (numéros 18 et 112) coordonnée par un chef de salle et un officier de garde responsable et armée par des opérateurs chargés de :
 - la réception des appels
 - l'identification du sinistre
 - les choix et les solutions des moyens de secours à engager
 - l'ordre de départ et suivi radio de l'intervention
- une salle de débordement destinée à la réception de ces appels d'urgence en cas d'opérations multiples engendrant un surnombre d'appels.
- une salle de crise dédiée à la gestion d'un événement opérationnel à caractère particulier et d'envergure en cours sur l'arrondissement. Cette espace de gestion de crise permet de soulager le CTA et de gérer de manière isolée cet événement.

Dossier de Presse

Inauguration du Centre de Traitement de l'Alerte de l'arrondissement de Grasse du SDIS 06

le 15 mars 2013, à 11 heures, 33 chemin des Presses à Cagnes-sur-mer

Les étapes et les chiffres clés

- 2008 : première rédaction du Programme Fonctionnel détaillé
- plusieurs mois de procédure de dialogue compétitif entre le SDIS 06 et les candidats ayant répondu à l'appel d'offre
- Fin 2009 : choix définitif du candidat
- Février 2010 : notification du marché au candidat retenu
- Mai 2010 : début des travaux par la société titulaire SIS et ses prestataires (PRESCOM pour la radio, ASSMAN pour les enregistreurs, TPL pour les réseaux et les matériels CIS)
- Une équipe de 6 agents totalement dédiés à la gestion de ce projet, dont le Commandant Christian Ruggieri, chef de projet, sous la responsabilité du Colonel Marc Montalti, directeur du projet, adjoint au Directeur, chargé de l'organisation opérationnelle.
- Plus de 8000 heures de formation pour l'ensemble des personnels de l'arrondissement de Nice (groupements territoriaux, CIS, CTA ...)
- Plusieurs milliers d'heures de réunion et de préparation
- L'implication permanente et totale du Groupement fonctionnel informatique et transmission en parallèle de ses actions quotidiennes et de son implication dans les grands événements qui ont jalonnés la période.

Dossier de Presse

Inauguration du Centre de Traitement de l'Alerte de l'arrondissement de Grasse du SDIS 06

le 15 mars 2013, à 11 heures, 33 chemin des Presses à Cagnes-sur-mer

La couverture opérationnelle par le CTA Arrondissement de Grasse

Avec la mise en place opérationnelle du Centre de Traitement de l'Alerte arrondissement de Grasse, les opérateurs sapeurs-pompiers gèrent ainsi les demandes de secours sur les numéros d'urgence 18 et 112 de secours ainsi que l'engagement des moyens et le suivi des opérations pour les 57 communes suivantes :

Communes défendues par le CTA Arrondissement de Grasse		
AMIRAT	ESCRAGNOLLES	OPIO
ANDON	GARS	PEGOMAS
ANTIBES	GATTIERES	PEYMEINADE
AURIBEAU SUR SIAGNE	GOURDON	ROQUEFORT LES PINS
BEZAUDUN	GRASSE	SAINT AUBAN
BIOT	GREOLIERES	SAINT CEZAIRE
BOUYON	LA COLLE SUR LOUP	SAINT JEANNET
BRIANCONNET	LA GAUDE	SAINT LAURENT DU VAR
CABRIS	LA ROQUETTE SUR SIAGNE	SAINT PAUL
CAGNES SUR MER	LE BAR SUR LOUP	SAINT VALLIER
CAILLE	LE BROU	SERANON
CANNES	LE CANNET	SPERACEDES
CARROS	LE MAS	THEOULE
CAUSSOLS	LE ROURET	TOURETTES SUR LOUP
CHATEAUNEUF DE GRASSE	LE TIGNET	VALBONNE
CIPIERES	LES MUJOULS	VALDEROURE
COLLONGUES	MANDELIEU LA NAPOULE	VALLAURIS
COURMES	MOUANS SARTOUX	VENCE
COURSEGOULES	MOUGINS	VILLENEUVE LOUBET